

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Nouvelle jeunesse pour une ancienne école enfantine

Après avoir longtemps abrité une école enfantine, le bâtiment sis Beau-Site 25 quitte le giron des biens communaux. Même si elle différera dans la forme, sa vocation d'être utile à la communauté demeurera. Parmi les projets en sa possession suite à deux campagnes promotionnelles, l'exécutif imérien a décidé de privilégier l'offre devant se concrétiser, à terme, par l'ouverture d'un cabinet médico-thérapeutique.

Saint-Imier, vendredi 11 avril 2014  
(cm)